



ACTU DU PRESIDENT

LA LETTRE DU PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNC

president.national@unc.fr

N°101 - AVRIL 2025



Le mot du président national

Chères présidentes, chers présidents,

je souhaite aborder ce mois-ci trois points particuliers.

Le centenaire du Bleu de France tout d'abord.

Comme je vous l'annonçais le mois dernier dans ces colonnes ou par messages, le centenaire du Bleu de France va marquer l'année 2025 et l'UNC, compte tenu de son maillage territorial, y est étroitement associée et même considérée comme l'association la plus à même d'appuyer cet événement. C'est une attention qui nous oblige à être à la hauteur d'une telle estime.

Ce centenaire est vu par le cabinet de Patricia Miralles et par le fonds de dotation qui le gère comme une occasion unique de changer considérablement d'échelle, afin de sortir ce symbole du soutien aux soldats blessés, familles endeuillées, pupilles de la Nation et victimes d'actes de terrorisme, d'un relatif anonymat, s'il est comparé au *Poppy* britannique. Cela concourra pleinement de surcroît au renforcement du patriotisme chez les Français.

Pour cela, trois étapes à retenir.

Pour la première fois et en vertu d'une convention signée avec la SNCF, des collectes auront lieu les 5 et 6 mai dans une quinzaine de gares françaises. 12 d'entre elles ont été confiées à l'UNC : les cinq grandes gares parisiennes, Bordeaux, les deux gares lilloises, Lyon Part-Dieu, Nantes, Strasbourg et Toulouse. Les départements concernés ont déjà pris l'affaire en main et préparent cela en liaison avec les directeurs de ces gares et le fonds de dotation qui fournit le matériel.

Deuxième rendez-vous, le 80^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. A cette occasion, la cérémonie parisienne de l'Arc de triomphe aura exceptionnellement lieu en fin de journée. Elle sera suivie d'une parade qui descendra les Champs-Élysées entre l'avenue Foch et le croisement avec l'avenue George V, avec des porte-drapeaux, des jeunes, des reconstituteurs et des musiques militaires étrangères, entre autres.

Là encore, à l'instar de ce que notre association avait réussi à faire le 11 novembre 2023, à l'occasion du centenaire de la Flamme, en rassemblant plus d'une centaine de drapeaux dans des délais très contraints, l'UNC est attendue ! La Mission du 80^e anniversaire des débarquements et de la Libération qui coordonne cet événement particulier demande en effet une mobilisation massive de drapeaux. Comme en 2023, j'ai demandé à la fédération de Paris de coordonner l'inscription des porte-drapeaux de l'ensemble des départements de l'Île-de-France et des départements limitrophes qui pourraient se déplacer en nombre. Les inscriptions doivent être enregistrées au plus tard le 21 avril pour des raisons de sécurité, en raison de la présence de très hautes autorités. N'hésitez pas à contacter au plus vite le président de l'UNC-75 à cet effet ! Je sais pouvoir compter sur vous pour que l'UNC, une fois de plus, soit l'association la plus présente le 8 mai prochain !

.../...

Troisième jalon de la montée en puissance du centenaire du Bleuët, la constitution d'un réseau départemental d'ambassadeurs pour organiser le point d'orgue de la collecte que sera la période qui entoure les deux pôles commémoratifs du 14-Juillet et du 11-Novembre. Comme je vous l'écrivais le mois dernier, ces quatre mois ont pour objectif de relancer et de développer la collecte dans les territoires. Là encore, c'est l'UNC qui est prioritairement mise à contribution ! Nous sommes associés au comité de pilotage qui se réunit tous les 15 jours au cabinet de la ministre, mais force est de constater que nous sommes la seule association présente autour de la table. D'ailleurs, tant mieux, car cela prouve que nous sommes quasiment les seuls à pouvoir assumer cette mission, et j'insiste sur le fait que cette implication met en exergue le rôle et l'action de l'UNC dans le monde combattant.

Nous vous avons demandé de nous fournir le nom de trois ou quatre personnes, dans vos départements. Ces « ambassadeurs » ne collecteront pas eux-mêmes, bien évidemment, mais ils constitueront l'épine dorsale d'un réseau qui coordonnera les actions locales et fédérera les collecteurs et sympathisants, en liaison bien sûr avec les pouvoirs publics et tous les opérateurs. Il vous a été demandé un retour pour cette semaine, or seule une dizaine d'entre vous a répondu... Ce n'est clairement pas satisfaisant. Je vous demande vraiment de vous sentir concernés car il en va de la crédibilité de notre association.

Comme vous pouvez le constatez, sur ce sujet du centenaire du Bleuët, le cabinet de la ministre et le fonds de dotation compte clairement sur l'UNC pour les objectifs qu'ils se sont fixés. C'est une marque de confiance et la reconnaissance de ce que nous sommes. Nous pouvons nous enorgueillir de cela, mais, alors, ne nous ratons pas... !!

Mon second sujet concerne bien évidemment notre grand rendez-vous des 23 et 24 mai prochain, pour l'assemblée générale et le conseil des départements. Tous les rapports, déclaration et motion vous ont été envoyés en fin de semaine dernière, dans les délais statutaires. Vous avez reçu également les documents vous permettant de vous inscrire. Je ne saurais trop vous rappeler à quel point votre participation est indispensable. Nous ne pouvons pas collectivement nous satisfaire d'une cinquantaine de fédérations présentes sur les 93 que compte la métropole !

La lettre accompagnant ces envois vous rappelle les compétences que souhaite accueillir en son sein le conseil d'administration national. Il est bien rappelé qu'une fédération ne doit pas présenter un candidat pour y être représentée. Un administrateur ne travaille pas pour son département mais doit pouvoir apporter une plus-value pour la collectivité de l'UNC, en fonction de son expérience, de son réseau mais aussi de ses compétences. Celles que nous recherchons en priorité sont clairement définies et détaillées. Je vous donne donc rendez-vous le plus nombreux possible pour notre assemblée générale.

Troisième et dernier sujet, qui peut paraître mineur mais qui agite un peu le monde combattant : quelle est l'association qui compte le plus d'Opex dans ses rangs ? Une grande fédération se déclare *urbi et orbi* en pole position sur le sujet. Pourquoi pas, mais de quoi parle-t-on ? De l'addition d'adhérents d'associations dont l'objet social et les statuts sont tous différents et qui n'ont d'autres liens entre elles que d'être réunies sous une même bannière, ou d'une association comme la nôtre, cohérente, homogène et « UNC à tous les étages » ? ! Vous connaissez la réponse...

Environ 10 500 de nos camarades sont des Opex et nous pouvons nous réjouir qu'ils soient de plus en plus nombreux à nous rejoindre.

Hervé Longuet, président national

RETROSPECTIVE

Jeudi 20 mars

Réunion au cabinet de la ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens combattants du comité de pilotage du centenaire du Bleuet de France
2^e réunion du groupe de travail sur l'avenir du monde combattant

Vendredi 21 mars

Entretien avec le CA (2S) Erulin, président de la FAMMAC (Fédération des associations de marins et marins anciens combattants), coordinateur du centenaire du Bleuet de France

Vendredi 28 mars

Conseil d'administration national
Réunion au cabinet de la ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens combattants du comité de pilotage du centenaire du Bleuet de France

Jeudi 10 avril

3^e réunion du groupe de travail sur l'avenir du monde combattant

Vendredi 11 avril

Réunion du comité de pilotage du centenaire du Bleuet de France

Vendredi 25 avril

Réunion du G12 par la ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens combattants

AGENDA

Samedi 26 avril

Assemblée générale de l'UNC-88
Remise des insignes de chevalier de la Légion d'honneur au président de l'UNC-88, président national délégué de l'UNC

Lundi 28 avril

Présentation de la vision stratégique du chef d'état-major de l'armée de l'air et de l'espace
4^e réunion du groupe de travail sur l'avenir du monde combattant

Mardi 29 avril

Conseil d'administration du Bleuet de France

Mercredi 7 mai

Signature de la charte d'engagements avec le GDI Poisbeau, secrétaire général de la garde nationale
Concert caritatif du Bleuet de France

AGENDA (suite)

Jeudi 8 mai

80^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Vendredi 9 mai

Réunion du comité de pilotage
du centenaire du Bleuets de France

Lundi 12 mai

Cérémonie organisée par la SNCF à l'occasion du
80^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Mercredi 14 mai

Cérémonie de remise des insignes de chevalier de la Légion
d'honneur à Mme Rochmann, directrice générale adjointe de
la Fondation pour la mémoire de la Shoah

Jeudi 16 mai

Ravivage de la Flamme sous l'Arc de triomphe
avec une délégation de l'UNC-85

Actualités

Deux autres rendez-vous majeurs pour l'UNC sont à noter dans les semaines à venir.

Signature de la charte d'engagements entre l'UNC et la garde nationale

La signature de cette charte, le 7 mai, entre le président et le secrétaire général de la garde nationale, le général de division François-Xavier Poisbeau, est un pas très important que franchit notre association pour être associée à l'écosystème des réserves qui montent en puissance. Les réservistes sont nombreux dans les rangs de l'UNC et l'association s'engage pour soutenir la reconnaissance qu'ils méritent. Au passage, il faut noter que l'UNC sera la seule association généraliste à être partenaire de la garde nationale !

Opération « Avec nos blessés »

Dans un même ordre d'idée, après avoir essuyé quelques refus ces dernières années, l'UNC pourra tenir un stand le 21 juin à l'occasion de l'opération « Avec nos blessés » organisée par l'armée de terre. Cela signifie très concrètement qu'a été reconnu notre rôle déterminant en appui des structures institutionnelles qui viennent en aide aux blessés. C'est l'aboutissement du patient travail de terrain de notre comité d'aide aux blessés, présidé par Charles Kranzer, vice-président national et président de l'UNC-65.

Nous ne pouvons collectivement que nous féliciter qu'une fois encore, l'UNC soit considérée comme un acteur de premier plan par nos nombreux interlocuteurs, dans de nombreux domaines. Tout ceci est le fruit d'un long travail d'approche et de conviction des membres du conseil d'administration national et du siège pour porter haut les couleurs de notre association, dont bénéficient naturellement les fédérations départementales et les associations locales.